

A.A.P.P.M.A. Quatre Rivières

Tarn, Tarnon, Mimente, Luech

Compte rendu d'activités 2020

Avec la covid, la saison de pêche a été amputée de pratiquement deux mois, au moment le plus prisé des pêcheurs de truite. En outre, cette année encore, la période estivale a été marquée par de forts étiages et une température d'eau élevée.

Le nombre de pêcheurs ayant pris une carte est en baisse, mais cette baisse semble s'inscrire davantage dans une tendance marquant ces dernières années que déterminée par la situation sanitaire.

L'activité de l'AAPPMA a été des plus réduite : Une seule réunion (AG du 29 février) et une activité limitée à l'école de pêche et à la garderie.

1- Vente des cartes

Au total, 1088 cartes ont été vendues, soit 44 de moins que l'an dernier, ce qui fait une baisse de 4%.

Cette baisse affecte toutes les catégories de cartes, à l'exception des cartes journalières et des cartes personnes mineures qui progressent légèrement : respectivement +19 et +6. Les plus fortes baisses concernent les cartes personnes majeure (-18) et surtout les cartes hebdomadaires (-44).

L'évolution des ventes sur les cinq dernières années se caractérise par une tendance à la baisse pour les cartes personnes majeures, une tendance à la hausse pour les cartes journalières, des fluctuations sensibles pour les cartes hebdomadaires et une relative stabilité pour les autres.

La répartition par catégories de cartes est par contre relativement stable depuis 2016: autour de 36% du total des cartes vendues pour les cartes personnes majeures, 26% pour les cartes hebdomadaires, 16% pour les cartes journalières, 12% pour les cartes moins de 12 ans, 8% pour les cartes personnes mineures et 2% pour les cartes découverte femme.

2- Écoles de pêche

En raison du confinement, l'école de pêche n'a pu démarrer en début de saison. Elle a été décalée sur la période juin septembre, selon un calendrier établi en concertation avec les familles.

Comme les années précédente elle a été animée par le guide de pêche Rémi Vernier assisté de Yann Dissac et d'un stagiaire de la compagnie des guides de pêche.

Elle s'est déroulée avec des règles sanitaires strictes : nombre d'élèves limité à 5 par séance, désinfection systématique du matériel avant et après chaque séance, interdiction de faire circuler le matériel entre les participants, gestes barrière (distanciation physique entre les participants, désinfection des mains en début et en fin de séance, pas de contact entre personnes).

Elle a accueilli 15 participants en 2 groupes (8 au Pont de Montvert et 7 à Florac) de juin à septembre. Pour limiter les contacts, chaque groupe a été partagé en deux sous groupe qui ont bénéficié chacun de 5 séances, soit 10 par groupe et 20 pour l'ensemble de l'école.

La majorité des élèves (10 sur 15) étant composée d'anciens qui avaient déjà reçu une initiation aux différentes techniques de pêche, les séances se sont déroulées à la carte, chacun choisissant sa technique.

3- Animations pêche

Depuis 2019 des animations pêche sont organisées par l'association des guides de pêche de Lozère avec le concours du Comité Départemental du Tourisme et de la Fédération départementale de pêche. Cette année, l'AAPPMA a décidé de s'y associer par une participation financière aux séances réalisées sur son territoire.

Ces animations se sont déroulées en juillet et août, une fois par semaine sur des campings de Florac (camping du pont du Tarn) et d'Ispagnac (camping du pré Morjal). Conduites par Rémi Vernier, elles ont réuni 86 participants (64 enfants et 22 adultes) en 13 séances.

Ces animations ont permis à des vacanciers de découvrir la pêche, la vie de la rivière et d'être sensibilisés au respect du milieu. A leur issue, une dizaine de participants ont pris une carte de pêche et ont acheté du matériel sur place.

4- Surveillance de la pêche

Cette année, Rémi Vernier, ainsi qu'Olivier Gilg et Guillaume Harvois (nouveaux gardes bénévoles) ont effectué 31 sorties pendant toute la saison. Ils ont contrôlé 27 pêcheurs sur le Tarn, le Tarnon, de la Mimente, l'Alignon et le ruisseau de Barre. 4 contrôles ont donné lieu à un rappel de la réglementation.

5- Mise à jour du site internet

La cartographie du site internet de l'AAPPMA a été remaniée : Une nouvelle carte sur fond type IGN présente les cours d'eau relevant de l'AAPPMA avec indication des mailles, des réserves et des no kill. Ce travail a été réalisé par Yann Dissac.

Florac le

Le Président